

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 JUILLET 2025**

**DELIBERATION N° 2025/48**

**CORRECTION APPORTEE A LA DELIBERATION 2025/33 EN DATE DU 8 AVRIL 2025 - PREMIERE  
INDIVIDUALISATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025**

Date de la convocation :  
**Vendredi 27 juin 2025**

Nombre de membres  
composant l'Assemblée : **23**

Nombre de conseillers  
en exercice : **22**

Nombre de membres  
présents : **13**

Nombre de votants : **15**

Quorum : **12**

Le **jeudi 3 juillet 2025 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire, en **salle de cantine de l'école du Pruno**, l'organisation matérielle de la Salle du Conseil Municipal ne permettant actuellement pas la tenue de réunions d'Assemblée.

**ETAIENT PRESENTS** : M. FERRANDI, Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, Mme POGGI, M. BONARDI, Mme ROMANI, M. MERY, *adjoints au Maire*, M. ALESANDRI, Mme CASALONGA-MARI, M. DEFENDINI, M. GONZALEZ, Mme MINVIELLE, M. MORETTI, *conseillers municipaux*.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme FONTAINE (donne procuration à Mme CASALONGA-MARI), Mme VALENTI (donne procuration à M. BONARDI), *conseillers municipaux*.

**ETAIENT ABSENTS** : Mme AVOLIO, Mme CASASOPRANA, Mme FERRANDO, M. GUITERA, M. MEZZACQUI, M. PERALDI, Mme PIETRI, *conseillers municipaux*.

Secrétaire de séance :  
**M. GONZALEZ**

**EXPOSE**

Par délibération n°2025/33, le conseil municipal a procédé à la première individualisation des subventions au titre de l'exercice 2025.

Comme chaque année, plusieurs associations ont adressé à la commune une demande de subvention de fonctionnement afin de soutenir leur activité pour l'exercice 2025.

A ce jour, vingt et une demandes ont été enregistrées. Les dossiers déposés sont réputés complets.

	NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION €
1	Association Caminendu – voyage scolaire classe Mme BOUTRY école du Pruno	1 000
2	Association Caminendu – voyage scolaire classe Mme DURAND école du Pruno	1 000
3	Le tigre noir	2 000

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20250703-2025-48-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

4	Refuge de la Caldaniccia	500
5	Le four du Ranucchietto	1 500
6	UFC que choisir	500
7	Les amis du château de la Punta	4 000
8	Les mina et les missia	1 500
9	Olympique alatais	5 000
10	Association sportive et culturelle de San Benedetto	2 000
11	San Be judo	3 000
12	Eglise d'Alata	1 500
13	San Be culture club	2 000
14	Inseme	1 500
15	Ligue contre le cancer	1 000
	<b>TOTAL €</b>	<b>28 000</b>

Deux corrections sont à apporter au tableau précédent :

- La modification de la somme attribuée à l'association des Amis du Château de la Punta, passant de 4000 euros à 3000 euros ;
- L'ajout d'une attribution au profit de l'association « Foyer Rural U Castagnu » pour la somme de 1 000 euros.

	NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION €
1	Association Caminendu – voyage scolaire classe Mme BOUTRY école du Pruno	1 000
2	Association Caminendu – voyage scolaire classe Mme DURAND école du Pruno	1 000
3	Le tigre noir	2 000
4	Refuge de la Caldaniccia	500
5	Le four du Ranucchietto	1 500
6	UFC que choisir	500
7	Les amis du château de la Punta	3 000
8	Les mina et les missia	1 500
9	Olympique alatais	5 000
10	Association sportive et culturelle de San Benedetto	2 000
11	San Be judo	3 000
12	Eglise d'Alata	1 500
13	San Be culture club	2 000
14	Inseme	1 500
15	Ligue contre le cancer	1 000
16	Foyer Rural U Castagnu	1 000
	<b>TOTAL €</b>	<b>28 000</b>

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la modification de la **première individualisation de crédits** pour un **montant total de 28 000 €, conformément à l'inscription du BP 2025.**

**DECISION**

**Sur exposé de Monsieur Jean-Frédéric PELLEGRIN,  
Adjoint délégué aux Finances, au Budget et aux Ressources Humaines,**

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les demandes des associations enregistrées par la commune et les dossiers venant en appui de celles-ci ;

**APPROUVE** les modifications apportées à la première individualisation des subventions comme suit :

- la somme attribuée à l'association des Amis du Château de la Punta, passant de 4000 euros à 3000 euros ;
- L'ajout d'une attribution au profit de l'association « Foyer Rural U Castagnu » pour la somme de 1 000 euros ;

**ADOpte** au vu de ce qui précède, les subventions aux associations au titre de l'exercice 2025 ;

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2025 ;

**PRECISE** que la seconde individualisation pourra faire l'objet d'une Décision Modificative.

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Mairie.

.....  
Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus  
(au registre suivent les signatures)

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,  
Etienne FERRANDI**

